Règlement du Jeu Concours
« ACADÉMIE SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ»
Psychologies.com
Du 15 mars au 15 avril

Article 1

La société GROUPE PSYCHOLOGIES, éditrice du site Psychologies.com, SNC au capital de 9 800 euros dont le siège social est au Siege social 2-8 rue Gaston Rebuffat 75 019 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 483 068 441, organise **Du 15 mars au 15 avril inclus** un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé **"Jeu concours ACADÉMIE SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ".**

Article 2

Ce jeu-concours est indépendant. Il est ouvert aux personnes physiques majeures résidant sur le territoire français (France Métropolitaine) à l'exclusion des employés des sociétés organisatrices, des sociétés partenaires ainsi que des membres de leur famille.

Article 3

Le jeu est présenté sur le site www.psychologies.com et est accessible via des bannières publicitaires sur le site. Des e-mailings et des bannières publicitaires dans les newsletters permettront également d'accéder au jeu concours de Psychologies.com.

Article 4

Pour jouer, le participant doit se rendre sur le site de psychologies.com, sur la page du concours dont l'adresse est la suivante : **http://www.psychologies.com/concours/participer/academie-scientifique-mars-2019**

Il lui suffit de répondre correctement à la question qui lui sera posée, en cochant la bonne réponse parmi les 3 réponses proposées, et ce pendant toute la période de validité du jeu.
Il pourra également choisir de cocher ou non les cases d'inscription aux newsletters de Psychologies.com et de ses partenaires.

Pour valider sa participation, le participant devra se connecter à son compte Psychologies.com ou compléter le formulaire d'inscription en remplissant les champs obligatoires « nom », « prénom », « date de naissance », « adresse électronique complète » puis cliquer sur le bouton « Je Participe ! ».

Il sera dès lors inscrit dans la liste des participants au **Jeu concours ACADÉMIE SCIENTIFIQUE DE BEAUTÉ** de Psychologies.com.

Les coordonnées incomplètes, illisibles, erronées, falsifiées ou comportant de fausses indications seront considérées comme nulles et entraîneront l'élimination du participant.

Après avoir validé son inscription au jeu concours, le participant arrivera sur une page de confirmation d'inscription ; il aura alors la possibilité de parrainer 3 amis au jeu concours en remplissant les trois champs réservés à l'adresse électronique de ses amis. Pour valider le parrainage de ses amis, il devra cliquer sur « Envoyer ». Un email sera envoyé à chaque parrainé, qui pourra participer à son tour.

Article 5

Le jeu est doté de 27 lots Aromathérapie de la marque Académie scientifique de beauté constitué chacun comme suit :1 Lait Démaquillant Flacon pompe 200 ml 23,4 € + 1 Lotion Tonifiante Flacon pompe 200 ml 23.4 € + 1 Huile de Soin Hydratante Flacon compte goutte 30 ml 46.8 € + 1 Crème Hydra-Protectrice Tube 50 ml 39 €

Le montant du lot s'élève à 132.60 € TTC

Article 6

Les gagnants seront tirés au sort parmi les personnes qui se seront inscrites et qui auront répondu correctement à la ou aux questions proposées avant les dates et heure limites de participation, dans les 30 jours maximum suivant la clôture du jeu-concours.

Ne pourront être considérées comme valables les coordonnées incomplètes ou erronées.
Une seule participation par personne sera prise en considération (même nom et même prénom) pendant toute la durée du jeu, et il ne pourra y avoir qu'un seul gagnant par foyer (même adresse).
Toute violation aux dispositions du présent règlement entraînera la radiation d'office du participant et notamment des personnes qui se seront inscrites plus d'une seule fois au jeu-concours ou sous des pseudonymes différents.

Article 7

Le lot ne peut en aucun cas être échangé à la demande du (de la) gagnant(e) par un autre lot, ni contre leur valeur en espèce.
Le lot est attribué nominativement et ne peut être remis à des tiers.
Le gagnant permet que son nom apparaisse clairement sur le site Internet de Psychologies.com.
Il ne sera fait aucun envoi par courrier de la description des lots et du nom du gagnant.

Article 8

Si les circonstances l'exigent, GROUPE PSYCHOLOGIES se réserve le droit de remplacer le lot annoncé par un ou des lots de valeur équivalente ou de caractéristiques proches.
Tout lot non réclamé dans un délai d'un mois après le **15 avril 2019** restera la propriété de GROUPE PSYCHOLOGIES.
Dans le cas où l'identité et/ou l'adresse du gagnant s'avérerait erronée(s), GROUPE PSYCHOLOGIES ne pourra être tenu responsable.

Article 10

GROUPE PSYCHOLOGIES se réserve le droit d'annuler, d'écourter, de prolonger, de reporter ou de modifier les conditions du jeu à tout moment si des circonstances de force majeure l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 9

GROUPE PSYCHOLOGIES ne saurait être tenu responsable du retard, des pertes ou avaries résultant des services postaux et de gestion, ou en cas d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à l'Internet, de la ligne téléphonique ou encore de tout autre incident technique.

Article 10

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, ou les droits voisins, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant le jeu, sont strictement interdites.

Article 11

Les accès au site s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourront donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est contracté pour le compte de l'internaute et/ou pour son usage de l'Internet en général, et que le fait pour le participant de se connecter au site et de participer aux jeux, ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

Article 12

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations nominatives les concernant en écrivant à l'adresse du jeu. Ces informations sont destinées à la société organisatrice et sont obligatoires pour la participation au jeu et l'attribution des gains aux gagnants. A défaut, la participation sera considérée comme nulle.

Article 13

La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Tout litige relèvera de la juridiction compétente.

Le présent jeu est soumis à la loi française. Le règlement du présent concours est déposé chez Maître Bouffort - Huissier de Justice - 12 rue Emile Zola 45000 ORLEANS.

Le règlement complet est également disponible sur le site du jeu concours et accessible via cette URL : **http://www.psychologies.com/concours/participer/academie-scientifique-mars-2019** ou il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante :

Jeu concours Psychologies.com – 2-8 rue Gaston Rebuffat, Paris 75 019

EXTRAITS DU REGLEMENT:

Jeu gratuit et sans obligation d'achat valable **Du 15 mars au 15 avril inclus**.

Règlement disponible sur **http://www.psychologies.com/concours/participer/academie-scientifique-mars-2019**